Comment mettre le numérique au service de l'amélioration de notre système de santé ?

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 24/03/2025

Saisine liée : POUR UN NUMÉRIQUE EN SANTÉ SOUVERAIN, DE CONFIANCE ET INCLUSIF

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Présentation et vote en séance plénière

Les préconisations du CESE "Pour un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif" ont été présentées par Majid El Jarroudi (Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) et Gérard Raymond (Santé et citoyenneté), au nom de la commission Affaires sociales et santé.

Voir la présentation en direct

Le numérique en santé fait déjà partie du quotidien

Recours massif aux plateformes de rendez-vous, développement du partage de documents médicaux, télémédecine... Le numérique en santé est déjà une réalité.

> *78% des Français déclaraient avoir déjà eu recours aux plateformes en ligne de rendez-vous médicaux fin 2023, contre 25% en 2018.*

Parallèlement, la place de l'intelligence artificielle (IA), déjà très présente dans la radiologie, la biologie médicale, l'oncologie ou l'ophtalmologie, se renforce.

Dans ce contexte, le CESE s'interroge sur les moyens de faire du numérique, des données de santé, et, de plus en plus, de l'IA, des leviers d'amélioration réels de notre système de santé et ainsi contribuer au renforcement de la recherche, à l'amélioration de la prévention, à la réduction des inégalités dans l'accès aux soins.

Le numérique en santé doit reposer sur trois principes transversaux

Le CESE identifie plusieurs priorités pour faire du numérique une chance pour améliorer notre système de santé et présentera 13 préconisations concrètes pour y parvenir. Chacune repose sur trois principes transversaux :

> *Le principe de la **confiance** : pour un numérique en santé coconstruit avec les patients et les professionnels de santé et qui garantisse à chacun le droit de décider en connaissance de cause de l'usage de ses données personnelles de santé ;*

*Un numérique **au service de l'humain** : pour un numérique en santé qui libère du temps au service de la qualité du soin et de la prévention ;*

*Le principe de la **souveraineté**, française et européenne : pour un numérique en santé sous le contrôle des pouvoirs publics nationaux et européens et au service de la politique de santé pour tous.*

Retour sur la séance plénière

Majid El Jarroudi (Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) et Gérard Raymond (Santé et citoyenneté), ont présenté les constats et préconisations du CESE au nom de la commission Affaires sociales et santé.

Trois intervenants ont pris la parole pour apporter un éclairage sur différents aspects du sujet :

Mme Caroline Guillot, directrice citoyenne de la Plateforme des données de santé (Health data hub) ;

Le Docteur Jean-Michel Lemettre, médecin généraliste, découvrez la vidéo de son audition au CESE ? ;

Le Professeur Rodolphe Thiébaut, professeur de Santé publique, biostatistique et directeur du Centre de recherche sur la santé des populations de Bordeaux.

Découvrir les vidéos des auditions

Une séance plénière du CESE ?

Les conseillères et les conseillers du Conseil économique, social et environnemental se rassemblent 2 à 4 fois par mois dans l'hémicycle du Palais d'Iéna afin d'examiner des textes, et d'exprimer par le vote si oui, ou non, ils sont d'accord pour adopter cet avis du CESE.

Une fois adopté, l'avis devient la position officielle du CESE.

© - copyright CESE - Novembre 2026